



## DENONCER UN AUTRE CONDUCTEUR PV

Par **Chadoudou**, le **16/12/2014** à **11:24**

Bonjour,

Mon amie m'a prêté sa voiture, j'ai apparemment été flashée à un feu rouge. [smile17]

Elle a reçu l'amende, il y a plusieurs mois mais a oublié de me l'a donné pour contester l'infraction et me dénoncer à sa place.

Du coup l'amende a été majorée de 90 € elle est passée à 375 €.

Après m'être dénoncée, l'amende va-t-elle passée à son montant initiale soit 90 €?

Car je n'ai pas très envie de payer 375 € parce qu'elle a oubliée cette amende.

Merci d'avance pour votre retour.

Par **domat**, le **16/12/2014** à **11:36**

bjr,

je crains que vous n'ayez à payer les 375 € puisque que votre amie n'a pas donné suite à ce P.V. dans les délais prévus.

cdt